

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 20 JANVIER 2014

Président : Monsieur FONTERAY Jean-Luc, Maire,

Présents : Messieurs GRESSARD Pierre – VANKENHOVE Pascal - Madame LAGRUE Bernadette – Messieurs BURTEAU Gilles - LEGRAND Pierre - Madame COURTOIS Nadine - Messieurs BORECKI Serge - HENNOcq Robert - ROUGELET Michel – Madame MENDEZ Emmanuelle - BERTRAND Catherine - Monsieur ALGOURDIN François - Madame DESBAS Cathy - Monsieur PIERRE Pascal

Monsieur VANKENHOVE Pascal est désigné secrétaire de séance.

- BILAN BUDGETAIRE EXERCICE 2013 :

Le Maire présente les résultats de l'exercice 2013 pour les budgets général, commerce et assainissement.

- LIGNE DE TRESORERIE :

Le Conseil Municipal autorise le Maire à proroger la ligne de trésorerie de 300 000 € accordée en 2013 par la Caisse d'Épargne et dont le terme est fixé au 28 février 2014.

Cette avance de trésorerie est nécessaire dans l'attente du versement des subventions FISAC et FEADER pour le commerce.

- OUVERTURE DE CREDITS BUDGETAIRES EXERCICE 2014 :

Comme chaque année en attendant le vote du budget primitif, le Conseil Municipal autorise le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2013.

- AVIS SUR DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE POUR LA PROTECTION DES PUIITS DE CAPTAGE DU SYNDICAT DES EAUX :

L'enquête publique est en cours.

A l'unanimité, le Conseil Municipal émet des avis critiques et des questions concernant le projet d'arrêté, notamment dans la mesure où ce projet soumis à la présente enquête propose des dispositions contraires à ce qui n'a pas été refusé par l'ARS dans le cadre de l'instruction très récente du Plan Local d'Urbanisme (PLU) applicable depuis quelques jours, ce 17 janvier 2014.

- TRAVAUX ET DOSSIERS EN COURS :

- **ENS** : Le site Internet est en cours, l'ouverture est prévue fin mars 2014

- **Sanitaires camping** : La déclaration préalable d'urbanisme est en cours d'établissement par l'architecte Karine Rattez.

- **Travaux assainissement** préconisés suite au Schéma Directeur d'Assainissement : l'Agence Technique Départementale prépare le dossier de consultation de maîtres d'œuvre.

- TERRAIN CAPLIEZ :

Le Conseil Municipal décide d'annuler la délibération du 27/08/13 relative à la vente de 30 m² de terrain communal à M. CAPLIEZ pour réaliser son épandage d'assainissement ; compte-tenu des coûts de bornage et d'acte notarié (en partie incompressibles qu'elles que soient la surface et la valeur du terrain), prévus à la charge de l'acquéreur, celui-ci n'est plus favorable à l'achat.

Son installation n'empiétant que très peu sur la parcelle communale et sur l'accotement de la voie publique (environ 5 m² au total), une autorisation d'occuper le domaine public sera donnée à M. CAPLIEZ.

- INDEMNITE DE SINISTRE :

Le Conseil Municipal accepte l'indemnité de 442,07 € proposée par la compagnie d'assurance GROUPAMA pour le sinistre relatif à un bris de glace du tracteur CASE.

- RETROCESSION DE CONCESSION AU CIMETIERE :

Le Conseil Municipal accepte la proposition de Mme HANAUER Marie de Givry de rétrocéder gratuitement à la commune la concession perpétuelle au cimetière acquise en 1967 par M. BEUROTTE (son oncle) et autorise le Maire à signer l'acte correspondant.

- QUESTIONS DIVERSES :

- Le Bulletin Municipal 2013 a été distribué ce jour ;

- Suite au décès de Mme NONIN Françoise, membre du CCAS, une plante sera offerte à ce titre lors des obsèques.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au 20 février 2014 (vote du CA 2013).